



## Rapport d'activité 2022

## TABLE DES MATIERES

I. FONCTIONNEMENT INTERNE.....	4
A. BUREAU, CONSEIL FEDERAL ET COMMISSIONS.....	4
1. Le Bureau fédéral .....	4
2. Le Conseil fédéral .....	5
3. Les commissions et groupes de travail .....	5
B. SALARIE.ES .....	6
C. ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE .....	7
II. ANIMER LE RESEAU DES GROUPES LOCAUX.....	8
A. ADHERENT.ES ET GROUPES.....	8
B. ACTIONS DES GROUPES.....	9
1. Foires 2022 : .....	9
2. Synthèse d'activités des groupes .....	9
III. CO-GESTION DE LA MENTION .....	10
A. LA GESTION DE LA MENTION .....	10
B. FONCTIONNEMENT DU SPG .....	10
1. COMAC locales.....	10
2. COMAC fédérale .....	11
3. Secrétariat COMAC fédérale.....	11
4. Comité Technique Interne (CTI) .....	12
5. Groupe de travail sur la gestion d'attribution de la mention.....	13
IV. PROMOTION DU PROJET DE SOCIETE DE NP :.....	13
A. ILS PARLENT DE NATURE & PROGRES.....	13
B. LA REVUE NATURE & PROGRES .....	14
1. Commission Revue .....	14
2. Numéros parus en 2022 et diffusion.....	14
C. GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COMMUNICATION.....	14
D. SALON MARJOLAINE .....	15
1. Commission Marjolaine .....	15
2. Bilan 2022 .....	15
V. RELATIONS EXTERIEURES .....	16
A. COMMISSION RELATION EXTERIEURES .....	16
B. ACTIONS - PARTENARIATS – CAMPAGNES en France.....	16
C. ACTIONS – PARTENARIATS – CAMPAGNES à l'International.....	18

## INTRODUCTION

---

Nature & Progrès a été à l'origine du premier cahier des charges dans l'agriculture biologique mais aussi du premier Système Participatif de Garantie (SPG). C'est ce système et ces valeurs, que nous prôtons depuis bientôt 60ans, qui sont le cœur de notre association.

Nature & Progrès est un mouvement regroupant adhérent.es, producteur-trices et transformateur-trices autour de valeurs communes. C'est dans cet esprit de partage et de commun que les groupes locaux se fédèrent au sein d'une unité nationale. La fédération Nature & Progrès ayant pour objet l'expérimentation et la promotion des pratiques d'agriculture biologique, ainsi que la recherche, l'expérimentation et la promotion d'une dynamique sociétale participative et horizontale.

La Charte N&P et les cahiers des charges, élaborés et révisés collectivement, sont nos forces pour œuvrer au rayonnement du projet de société porté par N&P. Aujourd'hui, l'attribution de la Mention Nature & Progrès distingue les pratiques des adhérent.es engagé.es dans une activité paysanne ou de transformation artisanale.

Outre la mention, la Fédération est engagée dans des actions et partenariats multiples à l'échelle nationale et transnationale.

Tout cela serait impossible sans les adhérent.es et les salarié.es qui soutiennent quotidiennement cette grande histoire qu'est celle de Nature & Progrès. Ce rapport est l'occasion de remercier les adhérent.es de tous horizons, profils métiers, pour leur implication dans l'aventure Nature & Progrès. Nous sommes heureux et fiers de pouvoir porter ensemble ce projet de société fort de sens et qui nous lie toutes et tous.

***Nous sommes tous convaincus que nos actions contribuent à notre santé et celle de la Terre !***

## I. FONCTIONNEMENT INTERNE

---

### A. BUREAU, CONSEIL FEDERAL ET COMMISSIONS

#### 1. Le Bureau fédéral

Instance d'administration courante de la Fédération, le Bureau met en application les orientations et les priorités adoptées par le Conseil fédéral (CF).

A la suite des différentes démissions consécutives des membres du précédent Bureau fédéral, Hélène Massip (N&P Quercy-Gascogne) a été la seule à rester au sein du Bureau. Des élections devaient avoir lieu au cours de l'AG, organisée par le groupe Basse-Bretagne du 16-17 avril 2022 à Berrien afin de reformer le Bureau fédéral. Malheureusement le quorum n'étant pas atteint, les membres présent.es se sont concertés afin de coopter des volontaires pour assurer les fonctions du Bureau jusqu'à la 2<sup>ème</sup> AG.

A l'issue de cette 1ere AG le Bureau intermédiaire était composé de Jacques Laurent (Rhône-Loire-Ain), Frédéric Renier (Lozère), Benoît Bazin (Haute Bretagne), Gaëlle Lamarque (Basse Bretagne), Raymond Gaschet (Basse Bretagne), et Hélène Massip (Quercy-Gascogne), Vincent Gasnier (Corse).

Un séminaire Bureau-salarie.és a été organisé en juillet 2022 afin de préciser le rôle du Bureau fédéral et définir comment mettre en œuvre la collégialité au sein du bureau notamment par la création de référents pour suivre et accompagner l'équipe salariée.

Faisant suite aux travaux initiés en 2021, le bureau fédéral a participé à la formation sur les risques psychosociaux (RPS).

Afin d'entériner officiellement ce fonctionnement collégial, une modification portant sur les articles : 8, 9.b, 14.e, 14.f, 14.g, 16, 17.c, 17.e, 19, 20 et 21. a fait l'objet d'une consultation des groupes. Cette consultation a permis d'intégrer des poste de co-président.es et ainsi de modifier le paragraphe portant sur la responsabilité employeur (jusqu'alors responsabilité du seul poste de président.e de l'association) permettant ainsi de partager la responsabilité entre les différent.es co-président.es. Sur 36 groupes 30 ont répondu, dont 26 favorablement, et les nouveaux statuts ont ainsi pu être déposés en préfecture.

Lors de la 2<sup>e</sup> AG Jacques Laurent, Gaëlle Lamarque et Vincent Gasnier n'ont pas souhaité poursuivre leur mobilisation au sein du Bureau. Ont été élus jusqu'en 2026 : Frédéric Renier, Raymond Gachet, Benoit Bazin, Mathilde Filée et Jean-François Guy. Hélène Massip, élue officiellement en 2021 poursuit son mandat jusqu'à 2025. Jean-François Guy, a ensuite démissionné du Bureau fédéral en octobre 2022.

En 2022, le Bureau fédéral s'est réuni au rythme d'une réunion téléphonique par semaine.

#### 2. Le Conseil fédéral

Instance de réflexion stratégique de la Fédération le Conseil fédéral a pris davantage de place comme instance d'administration de la fédération conformément aux orientations de l'AG 2021.

En 2022, seulement 6 groupes n'avaient pas de délégués fédéraux : N&P Aude, N&P Gironde Lande de Gascogne, N&P Ile de France, N&P Mayenne Sarthe Orne, N&P Touraine et le Collège des membres N&P isolé.es.

Des difficultés de mobilisations des groupes ont été constatées lors de l'AG d'avril 2022, durant laquelle le quorum n'était pas atteint. En effet, 9 groupes étaient présents sur 35, le quorum étant de 12. Il a donc fallu que la Fédération programme une seconde AG, en septembre, afin de répondre à ses exigences statutaires.

Outre les deux AG, le CF s'est réuni 2 fois physiquement (en mars dans le Tarn et en novembre dans le Puy de Dôme), et 5 fois en conférence téléphonique de janvier à décembre. Il a alors pu instruire des sujets très variés tels que la gouvernance, les relations extérieures, le projet de recherche COMPAIRS, le salon Marjolaine, etc...

Le secrétariat CF, constitué en 2021 a assuré ses missions concernant la réception des sujets, l'élaboration des ordres du jour, l'organisation et l'animation des réunions.

### 3. Les commissions et groupes de travail

Un travail a été mené en 2022 concernant la définition du fonctionnement des commissions et groupes de travail. Ce travail a abouti à la création d'un guide fonctionnement des commissions qui a été retravaillé au cours de l'AG de septembre 2022 pour ensuite être soumis aux votes des groupes locaux début 2023.

Les commissions et groupes de travail émanent du CF, de la COMAC fédérale ou du CTI et sont ouverts à tou.tes les adhérent.es. Ceux-ci sont créés au fur et à mesure des besoins de la fédération.

En 2022, les commissions et groupes de travail actifs étaient :

- la **Commission « Revue »**, initialement constituée en soutien à la programmation des dossiers, au choix des thèmes, etc. la commission s'est organisée peu à peu en comité de rédaction afin de donner plus de place aux groupes locaux.
- la **Commission Finances** : analyse les chiffres de la trésorerie mois par mois, réfléchit à des pistes de financement. Elle a notamment mis en place une nouvelle procédure de gestion des factures impayées passant par les groupes pour un suivi plus local. Ce qui a porté ses fruits puisque nous avons moins d'impayés fin 2022 que fin 2021.
- la **Commission « Gouvernance »**. N&P est accompagnée depuis 2020 dans un travail de réflexion pour la mise en place d'une nouvelle gouvernance. Le comité de pilotage de la commission « Gouvernance » a accompagné l'organisation des séminaires animés par la SCOP Accolades en juin et septembre 2021.
- La **Commission « Marjolaine »** forte d'une dizaine de bénévoles a poursuivi son travail tout au long de 2022 pour rendre Nature & Progrès plus visible et favoriser la participation des titulaires de la mention au salon.

Poussés par une dynamique nouvelle, des groupes de travail supplémentaires ont été lancés suite à des motivations bénévoles.

- le **Groupe de travail « circuit d'attribution de la mention »**, examine le processus actuel afin d'identifier un ou plusieurs circuits alternatifs concernant l'attribution de la mention N&P.
- le **Groupe de travail « organisation de l'Assemblée des Adhérent.es »**, suite aux travaux de la commission gouvernance, il a été proposé, et validé en CF, d'expérimenter le format de l'Assemblée des Adhérent.es pour 2023. L'Assemblée des Adhérent.es est un rassemblement

convivial et festif renforçant les échanges entre adhérent.es leur permettant de se rencontrer et de réfléchir à des actions à mettre en place au sein de N&P.

- le **Groupe de travail « 60 ans de Nature & Progrès »**, Il a été initié, lors du CF de novembre 2022, le lancement d'un groupe de travail sur les 60 ans de Nature & Progrès.
- le **Groupe de travail « Communication »**, œuvre à identifier comment rendre plus visibles les missions et valeurs de N&P aux yeux de toutes et tous. Fin 2022, le groupe de travail sur la communication s'est orienté vers la définition d'un cahier des charges pour la révision du site internet de Nature & Progrès.

## *B. SALARIEES*

L'activité salariale à Nature & Progrès est régie par la Convention collective nationale « des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs, et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des Territoires » (ECLAT).

En tant qu'employeur, Nature & Progrès adhère depuis 2004 à Hexopée (ex-CNEA), organisation patronale représentative dans les Branches ECLAT, Sport, Tourisme Social et Familial, Foyers pour Jeunes travailleurs.

Fin décembre 2022, l'équipe salariée se compose de :

- **Au service administratif et comptable**
  - Lucie Moons : secrétariat administratif, relances comptables, abonnements revue (remplacée par Nora à partir du 5 décembre 2022) ;
  - Nora Bartheleimer : secrétariat administratif, relances comptables, abonnements revue ;
  - Isabelle Faure : coordination administrative, comptabilité, secrétariat rédaction ;
  - Lise Guillermin : gestion administrative et associative et co-animation des commissions marjolaine et finances.
- **Au service de la gestion de la mention :**
  - Romain Couturier : animateur technicien.
  - Anne Tortarolo : animatrice technicienne.
  - Sandrine Barbut : animatrice technicienne.
- **A la Revue :**
  - Nelly Pégeault : rédactrice en chef de la revue et co-animatrice de la commission revue.
- **A la Coordination associative :**
  - Geoffroy Raout : coordination associative et co-animation du CTI (remplacé par Lucie à partir du 5 décembre)

Après plusieurs mouvements au sein de l'équipe salariée, celle-ci semble se stabiliser après les départs en 2022 de Nawal M'Hamdi, Jérôme Enjalbert, Eva Petit, Christine Tachie, Jules Saves et Geoffroy Raout. Nous avons également accueilli Anne Tortarolo, Sandrine Barbut, Nora Bartheleimer ainsi que Agnès Rigon, stagiaire en licence Agriculture Biologique Conseil et Développement sur l'année 2022/2023.

La Fédération a également embauché des enquêteur.rices en contrat saisonnier pour la réalisation des enquêtes fédérales et des enquêtes sel ; il s'agit de Xavier Condroyer et Cyprien Demonceux pour le sel et Jérôme Martinez, Pierre Toubanc, Sophie Violla pour les enquêtes chez les adhérents isolés.

Conformément à la convention collective ECLAT, le CSE (Comité Economique et Social) mis en place en 2021 a poursuivi ses actions. Le CSE est une instance légale de représentation du personnel qui a vocation à présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres dispositions légales concernant la protection sociale, ainsi que des conventions et accords applicables dans une structure employeuse. Le CSE contribue par ailleurs à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail, et réalise des enquêtes (en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel).

Suite aux sollicitations des délégué.es du personnel, les salarié.es, des adhérents membres de commission et des membres du bureau ont suivi une formation-diagnostic-plan d'action sur les Risques Psychosociaux proposé et financé à hauteur de 70% par la CARSAT. Cette formation a été assurée par Christelle Toubert, psychologue du travail référencée CARSAT. Des actions ont été mis en place au sein de la fédération Nature & Progrès dès 2022, ce plan d'action doit être évalué régulièrement lors de réunion de CSE.

### *C. ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE*

La Commission gouvernance est lancée en 2019 suite à la demande du CF de travailler sur l'organisation fédérale de Nature & Progrès pour faire vivre ses objectifs et ses valeurs (partage, confiance, horizontalité, prise d'autonomie, apprentissage, partage des savoirs...). Nature & Progrès a bénéficié, de 2020 à mars 2022, de l'accompagnement de la SCOP Accolades pour l'aider dans cette démarche de transition.

6 séminaires gouvernance, ouverts à tous.tes, ont eu lieu. Des temps en AG et CF étaient également consacrés à la validation des avancées ce travail :

- **Séminaire de janvier 2022** : Lors du séminaire de septembre 2021, la commission gouvernance avait commencé un premier travail pour définir une nouvelle organisation vers lequel pourrait tendre la fédération Nature et Progrès. En janvier 2022, le schéma global a été finalisé.
- **Séminaire de mars 2022** : Partant du schéma d'organisation, ce séminaire a permis de préciser le fonctionnement des instances constituant cette nouvelle gouvernance NP : composition, moyens humains et financiers, autonomie, etc.
- **Séminaire d'octobre 2022** : Finalisation du travail de précisions des attributions et modalités de fonctionnement des différentes instances.

**Conseil fédéral de novembre 2022** : Validation de l'expérimentation de la forme d'une Assemblée des Adhérent.es, comme définie dans le nouveau schéma d'organisation NP, pour l'AG NP 2023. Modification de l'ancienne commission gouvernance, selon la proposition du nouveau schéma organisationnel dont les rôles sont les suivants :

- S'assurer du fonctionnement et de l'évolution réelle des entités, et qu'ils suivent la vision et les valeurs de Nature et Progrès (climat serein, créativité, horizontalité, coopération, organisation structurée et agissante, réseau fort, suppléance, subsidiarité) ;
- Observer, réfléchir, évaluer ;
- Proposer des résolutions aux entités et/ou à l'assemblée des adhérent.es

## **II. ANIMER LE RESEAU DES GROUPES LOCAUX**

---

### *A. ADHERENTES ET GROUPES*

Lors de l'AG du 17-18 Septembre 2022 a été validé le groupe Corse, venu renforcer le réseau Nature & Progrès. Ainsi, en 2022 36 groupes locaux composaient la Fédération N&P.

En 2022, la Fédération comptait 1891 adhérent.es, dont 1167 adhérent.es titulaires de la mention N&P.

Environ 94 adhérent.es (dont 80 titulaires de la mention) n'étaient lié.es à aucun groupe local organisé et constituaient le « collège des membres actifs isolés ».

Par ailleurs, 2 groupes n'ont pas de Comac, le Var et l'Aube.

Un travail a été initié en 2020, impulsé par Bruno Piacenza (N&P Drôme) lorsqu'il était au Bureau fédéral, afin de réduire le nombre de membres actifs isolés et leur permettre de se réunir en groupes N&P.





## D. ACTIONS DES GROUPES

### 1. Foires 2022 :

**ARDÈCHE** : 06 51 78 40 24 - [natureetprogresardeche@gmail.com](mailto:natureetprogresardeche@gmail.com)

- **Foire de Guilhaud-Granges** près de Valence.

**AUDE** : 04 68 20 94 75 - [foire@np11.org](mailto:foire@np11.org)

- **Couiza**, en août.
- **La Fête de l'Arbre**, en décembre.

**BOURGOGNE** : 06 14 24 86 96 - [jeanmarc.convers@gmail.com](mailto:jeanmarc.convers@gmail.com)

- **Tournesol**, à Pouilly en Auxois, en avril.

**HAUTE LOIRE** : 07 77 07 20 93 - [contact@natureetprogres43.org](mailto:contact@natureetprogres43.org)

- **Lo Festenal Les Mauvaises Herbes**, en novembre.

**ILE DE FRANCE** : 04 66 91 21 94 - [marjolaine@natureetprogres.org](mailto:marjolaine@natureetprogres.org)

- **Marjolaine**, du 8 au 12 novembre au Parc Floral de Paris.

**PYRENEES ORIENTALES** : 06 17 40 59 94 - [nature.et.progres.66500@gmail.com](mailto:nature.et.progres.66500@gmail.com)

- **Foire bio de Prades**, en juillet.
- **Foire bio d'Arles -sur-Tech**, le 14 mai.
- **La Ronde Bio**, course pédestre, en septembre.

**TARN** : 05 63 57 60 00 - [contact@nptarn.org](mailto:contact@nptarn.org)

- **Biocybèle** le week-end de la Pentecôte.
- **Le petit salon des vins bio du Tarn** en décembre.
- Et les nombreux **Noctambio**.

**VAR** : 04 94 41 71 05 - [natureetprogresvar@yahoo.com](mailto:natureetprogresvar@yahoo.com)

- **Foire de Signes** les 28 et 29 mai.

**BELGIQUE** : 0032 81 30 36 90 - [info@natpro.be](mailto:info@natpro.be)

- **Valériane** en septembre à Namur.

### 4. Synthèse d'activités des groupes

Les groupes locaux N&P sont très actifs. L'une de leurs activités principales est de gérer l'organisation des COMAC locales. Ils organisent également des foires et marchés locaux, des débats et conférences, des formations et interventions dans les écoles, etc... Les groupes locaux entretiennent également des liens forts avec des structures et mouvements associatifs locaux.

**La Fédération N&P tient à jour un tableau de synthèse des activités des groupes locaux.**

### III. CO-GESTION DE LA MENTION

---

#### A. LA GESTION DE LA MENTION

La mention Nature & Progrès est une marque privée, déposée à l'INPI, indépendante de la certification « agriculture biologique ». Les adhérent.es titulaires de la mention ne peuvent donc pas se référer à l'Agriculture Biologique (à moins d'être également certifié.es sur la base du Règlement Bio Européen). Bien qu'engagée dans le développement de la Bio depuis 1964 et première marque bio homologuée, Nature & Progrès a choisi, dans les années 90, de conserver son autonomie et son fonctionnement participatif en opposition avec la norme NF EN 45011 des organismes certificateurs mise en place à cette époque.

La gestion de la mention Nature & Progrès n'est pas un service marchand mais constitue l'une de nos activités associatives les plus importantes pour la promotion d'un projet de société agroécologique et social et l'expérimentation d'une dynamique sociétale participative.

Conformément aux principes des Systèmes Participatifs de Garantie, nos adhérent.es professionnel.les et non-professionnel.les sont impliqué.es dans les visites d'enquêtes, les COMAC, et contribuent à l'évolution des cahiers des charges dans un fonctionnement basé sur la transparence, l'échange et l'amélioration progressive des pratiques.

#### E. FONCTIONNEMENT DU SPG

##### 1. COMAC locales

Les COMAC (Commission Mixte d'Agrément et de Contrôle) sont des commissions composées d'adhérent.es titulaires de la mention et d'adhérent.es non titulaires de la mention qui donnent un avis collectif sur la conformité des professionnel.les enquêté.es.

Les COMAC locales gèrent le planning des enquêtes, la réalisation des visites sur leur territoire, organisent des réunions annuelles d'analyses des rapports de visites et émettent pour chaque professionnel.le un avis d'attribution de mention. Dans le cas des refus de mention, ou des demandes d'amélioration, etc. celles-ci sont transmises à la COMAC fédérale de Nature & Progrès, organe de la Fédération en charge de l'attribution de la mention. Ce sont les salarié.es du service de gestion de la mention qui traitent les rapports de COMAC et le cas échéant consultent la COMAC fédérale.

Début 2022, 6 nouvelles COMAC ont été créées à la suite des enquêtes fédérales 2021 organisées avec les adhérent.es : Savoie, Isère Centre, Isère Sud, Vaucluse-Bouches du Rhône, Haute Corse, Corse du Sud. Fin 2022, N&P comptait 44 COMAC actives.

##### **Formations SPG :**

De nombreux groupes ont organisé des formations en interne. Aucune n'a été réalisée par la Fédération.

##### **Formation secrétaires COMAC :**

Elle a eu lieu à Alès le 14 février 2022 avec 14 participants de 10 groupes (Ariège, Aveyron, Basse Bretagne, Gard, Gironde, Hérault, Lorraine-Alsace, Lot et Garonne, Lozère, Rhône-Ain-Loire). Cela a permis d'échanger sur les pratiques d'animation propres à chaque COMAC et d'expliquer le fonctionnement du SGM afin de faciliter les échanges. Des pistes d'améliorations ont été proposées.

##### **Rencontres « Inter-COMAC » :**

Une Inter-COMAC a eu lieu les 26 et 28 février 2022 dans le Gers. Elle a rassemblé 15 participants avec 6 groupes représentés (Gers, Lot et Garonne, Haute Garonne, Ariège, Gard, Lozère). Trois thématiques ont fait l'objet de réflexion en ateliers :

- Comment les COMAC locales peuvent-elles décharger le service de gestion de la mention tout en préservant une cohérence fédérale ?
- Comment faire vivre la bienveillance au sein du SPG ?
- Comment gérer et solutionner les problèmes récurrents de fond apparaissant lors des enquêtes ? (incohérences CDC, disproportions CDC/Viabilité économique, pratiques non traitées par les CDC...)

## 5. COMAC fédérale

La COMAC Fédérale, organe responsable de l'attribution de la mention Nature & Progrès, réunit les délégué.es des différentes COMAC locales.

La COMAC fédérale s'est réunie en présentiel les 27 et 28 avril 2022 dans la Drôme. 6 délégué.es y ont participé. Plusieurs propositions étaient soumises au vote. Elles portaient sur :

- La mention N&P Portugal ;
- L'évolution des mentions collectives ;
- L'organisation des consultations ;
- La composition du secrétariat COMAC Fédérale

La COMAC fédérale s'est réunie par téléphone le 13 décembre 2022 et a regroupée 9 délégué.es COMAC Fédérale. Cela fut l'occasion de continuer le travail sur la mention N&P Portugal, les mentions collectives et l'organisation des consultations. Les participant.es ont aussi pu échanger sur le respect de la charte N&P, le recours à la sous-traitance et la mise en place d'une année de transition pour 2023. En 2022, 9 consultations ont été soumises à la COMAC Fédérale.

## 6. Secrétariat COMAC fédérale

### **Enquêtes « mentions collectives » :**

Actuellement, les mentions collectives concernent deux coopératives (la Coopérative de Sel de Noirmoutier et la Coopérative de Guérande), une société anonyme, Bourdic (filiale des Salins du Midi), et une petite SARL, Artisans du Sel, qui achète du sel à quatre ou cinq producteurs.

### **Enquêtes fédérales :**

Les enquêtes fédérales réalisées auprès des adhérent.es isolé.es en 2022 sont au nombre de 90. Elles ont en majorité été réalisées par des adhérents professionnels/consommatrice (Sophie Viala, Pierre Toublanc, Jérôme Martinez) engagé en CDD. A ce jour, les accompagnements n'ont pas encore permis d'aboutir à la création de groupes (Hautes Alpes, Alpes de Haute Provence, Var-Alpes Maritimes, Dordogne, Nord-Pas de Calais).

À ce chiffre s'ajoutent 65 enquêtes d'apporteurs sel, 2 enquêtes des structures collectives (dont 1 enquête a été réalisée à distance), et 11 enquêtes au Portugal gérées par Sativa.

### **Portugal :**

Depuis 1998, Nature & Progrès attribue sa mention à des producteurs de sel portugais dans la réserve naturelle de Castro Marim. Les enquêtes sont actuellement déléguées à l'organisme certificateur portugais Sativa.

En 2017, la COMAC fédérale s'était prononcée pour que N&P travaille à favoriser le développement d'un SPG local en sensibilisant et accompagnant les adhérents portugais, ainsi qu'en ouvrant vers d'autres

productions/transformations que le sel. La COMAC fédérale ne souhaite pas pérenniser l'attribution de la mention au Portugal si une dynamique SPG n'émerge pas.

En 2021, afin de répondre à cette demande et dans cadre du travail de recherche Projet Territoire Durable mené avec le CIRAD, Hélène Andrianarinosy (salariée de N&P) et Sylvaine Lemeilleur (CIRAD – UFR MOISA) ont réalisé sur place une mission qui a permis de tester le *Guide d'(auto) évaluation à la mise en place d'un Système Participatif de Garantie* réalisé par leurs soins.

En 2022, 4 sauniers individuels et 6 apporteurs d'une coopérative en mention collective ainsi qu'une enquête structure/transformation ont été réalisées chez les producteurs de sel portugais par l'organisme Sativa, car malgré la décision et volonté de se détacher de l'attribution de la mention en dehors du territoire national, nous n'avons pas été en mesure de les informer officiellement de cette décision, ni de leur proposer un plan d'accompagnement transitoire.

## 7. Comité Technique Interne (CTI)

Le CTI est responsable de la révision et du lancement des cahiers des charges (CDC) de Nature & Progrès.




Autonome depuis 2021, il est composé de délégué.es de chaque groupe local et d'un secrétariat CTI. Le CTI et les CT ont fonctionné en suivant le guide de fonctionnement défini en 2021.


Afin de permettre aux délégué.es CTI de suivre l'avancée des travaux, le CTI a mis en place plusieurs formes de rencontres et réunions. Le ou la délégué.e CTI peut ainsi participer à la réunion physique annuelle et/ou aux réunions hebdomadaires. Ces réunions ont réuni régulièrement 6 à 10 participante.es sur les actualités du CTI et les dossiers en cours de traitement (retours des autres réunions, retour des Commissions Techniques (CT) ou des consultations).

En mars 2022, le CTI a également maintenu sa rencontre annuelle à distance et a réuni 8 participant.es. Des difficultés de participation et de mobilisation ont été constatées tout au long de l'année 2022.



Le CTI a travaillé activement, tout au long de l'année 2022, sur ses missions de révisions des CDC. Les travaux initiés en 2021 sur la mise en place de Commissions Techniques Transversales, visant à traiter des sujets relatifs à plusieurs cahiers des charges (Eau, Matériaux, Energie) ont continués.

### L'état des Commissions Techniques :

	<b>Brasserie</b>	La CT Brasserie s'est lancée en septembre 2022 pour reprendre le travail suite aux relectures du CTI.
	<b>Boulangerie</b>	La CT Boulangerie s'est lancée en octobre 2022 sur les équipements de cuisson et de pétrissage.
	<b>Apiculture</b>	Le CTI a fait la relecture des travaux de la CT Apiculture sur le nourrissage et l'origine génétique des reines.
	<b>Cosmétique</b>	La CT Cosmétique a travaillé sur des nouvelles spécifications sur les ingrédients animaux, marins, minéraux et nanomatériaux.
	<b>Culture du Houblon</b>	Durant l'été 2022, le CTI a validé la proposition d'un paragraphe consacré à la culture du houblon dans le CDC Plantes Aromatiques et Médicinales.
	<b>Production de semences</b>	La CT a repris ses travaux en avril 2022 pour se consacrer aux techniques et au matériel de greffage, aux types de serre et modes de chauffage, au stockage des semences et à la gestion sanitaire. Elle s'est arrêtée durant l'été 2022.
	<b>Élevage</b>	La CT prévoyait de reprendre ses travaux en octobre 2022 autour

		de la question des antiparasitaires (ivermectine, etc.), de l'insémination artificielle et de la traction animale. Mais n'a pas pu se réunir, faute de participant.es.
	<b>Vinification</b>	Lancée en mars 2022, la CT a produit une proposition au CTI relative à l'ajout de sulfites et au levurage. Ce dernier a rendu un premier avis cet été. Les travaux de la CT Vinification devaient reprendre durant l'automne mais faute de participant.es la CT n'a pas pu se réunir.
	<b>Conchyliculture</b>	Le CTI a le projet de lancer des révisions du CDC Ostréiculture et de l'ouvrir à d'autres coquillages pour 2023.
	<b>Chocolat – Confiserie</b>	Les débuts des travaux de la CT ont été prévus pour septembre. Malheureusement, faute de participant.es la CT ne s'est lancée que début 2023.
	<b>Cultures</b>	Le CTI a continué la relecture des travaux de révision 2021 de la CT Culture.

#### L'état des Commissions Techniques Transversales :

	<b>Eau</b>	Faisant suite aux travaux menés par le CTI en 2021, la CT Eau a été lancée en début 2023.
	<b>Energie</b>	Faisant suite aux travaux menés par le CTI en 2021, la CT Eau a été lancée en début 2023.
	<b>Matériaux</b>	Faisant suite aux travaux menés par le CTI en 2021, la CT Eau a été lancée en début 2023.

### 8. Groupe de travail sur la gestion d'attribution de la mention

A l'issue du CF du 19-20 Novembre 2022, le groupe de travail sur l'attribution de la mention a été validé. Il a comme objet de diminuer le temps de travail salarié sur les tâches d'attribution de la mention et de donner plus d'autonomie aux groupes dans ce circuit. Pour cela, il examine le processus actuel d'attribution de la mention afin de voir si un ou plusieurs circuits alternatifs peuvent être intéressants à expérimenter.

Les travaux de ce groupe de travail ont été initiés début 2023.

## IV. PROMOTION DU PROJET DE SOCIÉTÉ DE NP :

### A. ILS PARLENT DE NATURE & PROGRES

Outre le fait que notre logo est cité comme « un logo auquel se fier » (Femme Actuelle de septembre 2022 sur les cosmétiques) ou des articles sur les signes de qualité (Educagri éditions, Guide de l'installation à la diversification, 2023), la campagne Secrets Toxiques – dont N&P est partenaire-associée à un film a permis de faire voir N&P sur la place publique.

## F. LA REVUE NATURE & PROGRES

### 1. Commission Revue

Depuis plusieurs années, les adhérent.es ont pris une part importante dans la rédaction de la revue et c'est en 2022 que le Comité de rédaction a pris toute sa mesure.

Afin de mettre en avant les forces vives et dynamiques locales, une rubrique spéciale a été développée pour retranscrire la vie de N&P. L'on y retrouve des témoignages d'adhérent.es, des présentations de foires, des projections de films et conférences, des retours d'expériences sur le SPG et l'accueil de nouveaux membres, des témoignages de la vie des COMAC locales, des mises en avant d'action de sensibilisation à la bio et au jardinage biologique, etc...

La Commission Revue s'est réunie plusieurs fois par téléphone pour parler des sujets des prochaines revues et en élaborer les sommaires.

Un séminaire de travail a réuni 10 personnes dans le Gard autour du thème : organiser la succession de Nelly Pégeault - bientôt à la retraite - par Pascaline Pavard, qui n'aura qu'un 3/4 temps à consacrer à ce poste.

Il s'agissait également d'organiser un fonctionnement permettant une meilleure porosité entre la revue et les groupes locaux, via notamment la commission revue et son comité de rédaction.

Enfin, à la demande de la commission finance de faire des propositions sur l'équilibrage du budget, la commission Revue a ouvert un nouveau groupe de travail sur le financement et la promotion de la revue. Celui-ci s'est réuni pour la 1<sup>ère</sup> fois fin janvier 2023.

### 9. Numéros parus en 2022 et diffusion

La revue Nature & Progrès traite de l'actualité de l'écologie et des alternatives sociales.

Les dossiers de l'année 2022 ont été :

- N°136, février-mars : **Alternatives agricoles**
- N°137, avril-mai : **Quels outils pour quels paysans ?**
- N°138, juin-juillet-août : **Pesticides : l'alarme s'intensifie**
- N°139, septembre-octobre : **Sauvages, cultivées ou mal aimées, indispensables... Les plantes**
- N°140, novembre-décembre 2022-janvier 2023 : **Lanceurs d'alerte**

Même si la plupart des abonnés sont fidèles, la revue a un tirage (tirage : 2500 exemplaires en moyenne au lieu de 2600 en 2021) et une diffusion en baisse. Nombre d'abonnés fin 2022 : 1547 abonnements et pour 1911 exemplaires (dont 76 dépôts-vente - en baisse également).

## G. GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COMMUNICATION

N&P porte son projet de transformation sociétale depuis bientôt 60 ans auprès de ses adhérent.es et du grand public. Afin de pouvoir continuer à faire rayonner le projet de société porté par N&P a été évoqué, au cours du CF du 19-20 novembre 2022, la question de la communication. De ce fait et suite aux différents échanges, la commission Communication a été initiée par le CF. Ainsi elle œuvre à identifier comment rendre plus visibles les missions et valeurs de N&P aux yeux de toutes et tous.

Fin 2022, le groupe de travail sur la communication s'est orienté vers la définition d'un cahier des charges pour le développement du site internet de Nature & Progrès.

## H. SALON MARJOLAINE

### 1. Commission Marjolaine

L'îlot N&P dans le hall marchand du salon a été reconduit avec une négociation de prix avantageux pour les adhérents N&P, des investissements pour améliorer la visibilité de N&P ont été faits: nouveau stand à l'entrée aux couleurs de N&P en carton, réalisé avec la société BIKOM (léger et maniable par les bénévoles), une banderole entourant l'îlot central N&P, un deuxième stand d'information dans le hall marchand avec affiches et outils de communication.

Pour 2022, le groupe N&P Bourgogne s'est aussi mobilisé sur un stand du hall marchand en proposant une animation autour des variétés anciennes de blé et du pain et souhaite pour 2023 s'impliquer pour promouvoir N&P aux côtés du groupe Ile de France.

La commission s'est réunie 7 fois par téléphone, 2 fois en présence de la SPAS et une rencontre sur le salon Marjolaine a eu lieu le 13/11/22. Des échanges mails réguliers permettent une continuité des travaux. Les rapports entre la SPAS et Nature & Progrès sont bons et permettent un travail collectif constructif.

Pour 2023, la dynamique continue et la commission Marjolaine invite les groupes à la rejoindre pour faire de Marjolaine un rendez associatif !

### 10. Bilan 2022

Partenaire de ce salon qu'elle a créé en 1976, Nature & Progrès assure la sélection des exposant.es du Salon Marjolaine, en concertation avec la SPAS et organise la deuxième partie du cycle des conférences (travail de Pascaline Pavard prestataire).

Le salon Marjolaine s'est tenu du 5 au 13 novembre 2022 au Parc Floral de Paris Vincennes. Cette édition confirme une baisse de la fréquentation du public et une baisse du nombre d'exposant déjà constatée depuis 2017. Cette baisse quantitative va amener à une réorganisation par la SPAS pour la suite de Marjolaine en 2023 pour assurer une bonne continuité du salon. La qualité de la sélection reste néanmoins au rendez-vous, et est assurée en prestation de service par Emmanuel Jaccaud depuis 2011. Un comité de sélection a été créé en 2012 puis dissous en 2020, il n'est pas à ce jour renouvelé. Le cycle de conférences de Nature & Progrès est également réalisé en prestation de service par l'association Virgule : Pascaline Pavard, salariée de Virgule est en charge de la création et l'organisation du cycle de conférence. Comme chaque année, la qualité et le militantisme de ce cycle de conférence organisé par N&P est la spécificité de Marjolaine, néanmoins la commission Marjolaine regrette que le contenu des conférences ne soit pas mieux diffusé et cherche à étoffer la diffusion.

La fédération dispose également d'un stand d'environ 80 m<sup>2</sup> à l'entrée du salon et d'un stand d'environ 20 m<sup>2</sup> dans le hall marchand (ilôt N&P), la logistique est assurée par le groupe Ile de France.

Actuellement, les recettes de Marjolaine pour N&P, comme indiqué sur les comptes annuels de la fédération, se composent de :

- La prestation de sélection (Comité de sélection) pour versement forfaitaire par stand,
- L'organisation des conférences qui donne lieu à un versement spécifique (forfait),
- La rétribution de 5% du CA HT des stands,
- La rétribution de 3% du CA HT des entrées.

## V. RELATIONS EXTÉRIEURES

---

### A. COMMISSION RELATION EXTÉRIEURES

Le sujet des relations extérieures a été lancé au cours de l'AG du 17-18 septembre 2022. Suite à l'atelier qui s'est tenu lors de cette rencontre fédérale, un groupe de travail s'est constitué pour définir les missions de la future commission Relations Extérieures. Le lancement de cette commission a été validé au cours du CF de novembre 2022. Elle est composée de 4 membres bénévoles et d'une administratrice du Bureau Fédéral et se réunit tous les 2e mercredi du mois à 19h.

Les premiers travaux de cette commission ont été la rédaction d'un texte de fonctionnement qui a été envoyé pour validation par les groupes locaux début 2023.

Fin 2022, la commission était en phase d'expérimentation d'un fonctionnement pour la réception des sollicitations, leur traitement et pour rendre visibles et transparentes les décisions prises au sein de la commission.

### I. ACTIONS - PARTENARIATS - CAMPAGNES en France

#### a) Réseau Semences Paysannes

En 2022, Magali Outtier qui assurait le lien entre N&P et RSP s'est retirée. Plusieurs appels à volontaires ont été lancés, sans succès. La Fédération N&P a été invitée à participer à l'AG 2022 du RSP, qui faute de participations a dû reporter son AG.

#### b) Veille juridique « Semences »

Nature & Progrès participe au financement de la veille juridique « Semences » mise en place en 2013 et animée par le Réseau Semences Paysannes.

#### c) Veille juridique OGM

Nature & Progrès participe au financement de la veille juridique « OGM » mise en place en 2002 et animée par l'association Inf'OGM. En plus des OGM transgéniques (végétaux, animaux et micro-organismes) et des semences, Inf'OGM informe ses lecteurs, à travers ses articles, vidéos et autres supports, sur l'offensive des acteurs pro-biotech en matière de numérisation du vivant, de forçage génétique, de biologie de synthèse, de propriété intellectuelle et de santé.

#### d) Collectif Objectif zéro OGM

Depuis 2020, N&P est partie prenante de ce collectif d'organisations qui rassemble au-delà du précédent collectif VrTH pour porter le recours juridique contre les OGM cachés.

Bruno Viennois assure depuis le début le suivi de ce recours juridique pour N&P et représente N&P au sein du collectif Objectif Zéro OGM.

En 2022, suite au recours collectif auprès du Conseil d'Etat contre le refus du gouvernement de décréter un moratoire sur la culture de Variétés rendues Tolérantes aux Herbicides (VrTH), en infraction avec la réglementation européenne sur les OGM. Nature & Progrès a soutenu financièrement le collectif.

#### e) Semaine pour les alternatives aux Pesticides

Comme chaque année depuis le début de l'organisation de cette Semaine, en 2022, N&P a été partenaire de la Semaine pour les alternatives aux Pesticides (SPAP), coordonnée par l'association





Génération Futures. Certains groupes organisent des manifestations régionales lors de cette Semaine et notre logo figure sur l’affiche diffusée dans toute la France.

#### **f) Institut Technique de l’Agriculture Biologique (ITAB)**

En 2022, par décision du CF notre représentation l’ITAB n’était pas assurée et notre siège au CA de l’ITAB est resté vacant. Nous n’avons pas non plus réglé notre cotisation annuelle.

La mise en place d’un groupe de contact avec l’ITAB pour échanger sur la place de N&P et une rencontre pourrait avoir lieu en 2023.

#### **g) ASPRO-PNPP**

N&P est membre de l’association ASPRO-PNPP (ASSociation pour la PROMotion des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes) qui milite pour la reconnaissance des alternatives aux pesticides. En 2022, nous avons soutenu financièrement (500 €) le Colloque Cultivons avec le Vivant des alternatives aux pesticides qui a eu lieu à Villeurbanne les 29 et 30 novembre.

#### **h) CIRAD : projets CO<sub>3</sub> et Territoires Durables**

##### **- Projet CO<sub>3</sub>**

Depuis 2020, Nature & Progrès est engagée dans le projet COMPAIRS, en partenariat avec le CIRAD, l’INRAE et Envirobat-BDM. Ce projet porte sur les SPG, l’idée étant, à travers une série de rencontres entre des structures ou associations mettant en œuvre un SPG, d’identifier les points forts et les points faibles et d’avancer sur une vision commune au-delà des principes clefs d’IFOAM.

Les deux premières journées d’échanges se sont déroulées en 2021 et portaient sur les thématiques suivantes : « Action collective et démocratie collaborative dans les communs : quels modèles pour les SPG ? » et « Rencontre mondiale des SPG », cette dernière fut organisée par Nature & Progrès.

La troisième journée, organisée le 10 mars 2022 à Marseille, portait sur : « Adaptation des règles aux conditions locales dans les communs : quelle limite et quelle échelle pour les SPG ? ».

La quatrième journée, s’est tenue le 24 juin à Montpellier et portait sur : « Modèles économiques des communs: quelles options pour les SPG? »

La cinquième rencontre a eu lieu le 20 octobre à Marseille et portait sur « Quels dispositifs pour la crédibilité interne et externe des SPG? »

La sixième et dernière journée de travail, prévue le 16 mars 2023 à Montpellier, portera sur « Quelle reconnaissance institutionnelle des systèmes participatifs de garantie ? »

##### **- Projet Territoires Durables**

Dans le cadre de ce projet de recherche coordonné par le CIRAD et financé par le Ministère de l’Outre-mer, Nature & Progrès a participé à la réalisation de 2 guides dont l’un porte sur les certifications collectives dans les SPG et l’autre sur l’évaluation pour la création de SPG. Ces documents, rédigés par Sylvaine Lemeilleur (CIRAD) et Hélène Andrianarinosy (N&P) sont disponibles auprès de la Fédération.

#### **i) Justice pesticides**

Nature & Progrès suit l’action et le recensement des actions juridiques concernant les pesticides dans le monde.

## **j) Secrets Toxiques**

Représentée par Philippe Piard (N&P Aveyron), Nature & Progrès assure la co-présidence cette coalition d'associations militant pour l'interdiction de pesticides contenant des substances toxiques non déclarées et la condamnation des responsables de la fraude, la réalisation de réelles études de toxicité avant toute mise sur le marché d'un produit pesticide, et la conversion vers l'agroécologie de notre système agricole.

La campagne Secrets Toxiques est initiée et portée par Nature et Progrès, Campagne Glyphosate et Générations Futures, et est soutenue par 40 associations.

## *J. ACTIONS – PARTENARIATS – CAMPAGNES à l'International*

### **a) IFOAM International**

Membre fondateur d'IFOAM (International Federation of Organic Agriculture Movements) en 1972, Nature & Progrès est toujours membre de cette fédération internationale en 2020 mais aussi d'IFOAM France qui regroupe les structures françaises membres d'IFOAM International.

Les cahiers des charges de Nature & Progrès sont ainsi reconnus par IFOAM International depuis 2011 : <https://www.ifoam.bio/fr/ifoam-family-standards-o>.

Depuis 2013, notre Système Participatif de Garantie est reconnu conforme à la vision idéale d'IFOAM International : <https://www.ifoam.bio/fr/ifoam-pgs-recognition>.

En 2022, notre représentation à IFOAM France n'était pas assurée et notre siège au CA d'IFOAM France est resté vacant.